Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Droit de récupération heure de travail suite absence pour rv méd

---
Par Pseudonyme droit travail

Bonjour,

Juste pour être sure :

J'ai prévu très à l'avance d'un rendez-vous médical important qui ne pouvait être prit en dehors des horaires de travail. On m'a dit oralement que je pouvais récupérer mes heures et le jour même, 1:30 avant mon rendez-vous je reçois un SMS m'informant que je ne pourrais pas rattraper ces heures.

Avant de perdre du salaire inutilement, je souhaitais m'assurer que c'était reglo. Merci par avance

---
Par Isadore

Bonjour,
Ce n'est pas très gentil de la part de votre employeur mais oui c'est légal. Il n'y a pas de droit à "récupérer" des heures après une absence.

Par kang74

Bonjour

Je vous conseille de faire signer une autorisation d'absence à votre employeur car, dans le droit du travail, un rdv médical n'est pas une absence justifiée .
Afin d'éviter les problèmes il vaut prendre ses rendez vous hors les périodes de travail ... quitte à négocier un CP .